

AB POP

Société à Responsabilité Limitée

Au capital social de 10.000 Euros

Siège social : Avenue de Lacapelette

ZAC Lamothe Magnac

47550 BOE

R.C.S. AGEN 880 553 714

EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

* * * * *

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter **le bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à **223.140,85 Euros** en dividendes aux associés.

Afin de parfaire cette distribution et la porter à 300.000 Euros, il serait prélevé sur le compte « Report à nouveau créditeur » une somme de 76.859,15 Euros. Ainsi, le dividende par action s'élèverait à 300 Euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenus au titre des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICE	DIVIDENDES PAR PART	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40 %
31 décembre 2021	0	0
31 décembre 2022	200 €	200.000 €
31 décembre 2023	200 €	200.000 €

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE**DU 13 JUIN 2025**

* * * * *

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter **le bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui s'élève à **223.140,85 Euros**, en dividendes aux associés.

Afin de parfaire cette distribution et la porter à 300.000 Euros, il est prélevé sur le compte « Report à nouveau créditeur » une somme de 76.859,15 Euros. Ainsi, le dividende par action s'élève à 300 Euros.

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICE	DIVIDENDES PAR PART	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40 %
31 décembre 2021	0	0
31 décembre 2022	200 €	200.000 €
31 décembre 2023	200 €	200.000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La gérance

Cyril MARCO



Liasse 24

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : AB POP		1 2		
Adresse de l'entreprise : AV DE LACAPELETTE ZAC LAMOTHE MAGNAC 47550 BOE		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET * 8 8 0 5 5 3 7 1 4 0 0 0 1 0		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	70 965	AC 68 742	2 223
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	14 583	AG	14 583
	Fonds commercial (I) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	45 000	AK	24 587
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	52 427	AS	21 026
	Autres immobilisations corporelles AT	1 197 946	AU	636 414
	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU		CV	
	Créances rattachées à des participations BB		BC	
	Autres titres immobilisés BD		BE	
	Prêts BF		BG	
	Autres immobilisations financières * BH	22 959	BI	22 959
TOTAL (II) BJ		1 403 880	BK 682 088	721 792
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	33 752	BM	33 752
	En cours de production de biens BN		BO	
	En cours de production de services BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR		BS	
	Marchandises BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) * BX		BY	
	Autres créances (3) BZ	22 125	CA	22 125
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	300 000	CE	300 000
	Disponibilités CF	222 095	CG	222 095
Charges constatées d'avance (3) *	CH	7 450	CI	7 450
	TOTAL (III) CJ	585 422	CK	585 422
	Frais d'émission d'emprunt à étales (IV) CW			
	Pertes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 989 302	1A 682 088	1 307 214
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété *		Stocks	Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2024

Désignation de l'entreprise		AB POP	Néant	☐	*
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	64 140		
	Report à nouveau	DH	182 283		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	223 141		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	480 563	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	584 022		
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs EI)	DV	36 760		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	79 086		
	Dettes fiscales et sociales	DY	123 157		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	3 626			
	Compte régularisation	EB			
	Produits constatés d'avance (4)	EC	826 651		
	TOTAL (IV)	ED			
	Ecart de conversion passif *	EE			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 307 214		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF	1 000		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	470 122			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
33 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2024

Désignation de l'entreprise AB POP										Néant ☐ *				
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ	70 965	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	59 583	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	52 427	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	1 045 433	KW		KX	5 051		
		Matériel de transport *					KY	67 150	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	83 210	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	1 248 220	LO		LP	5 051		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
Autres participations						8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières						IT	20 793	IU		IV	2 166			
TOTAL IV						LQ	20 793	LR		LS	2 166			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	1 399 561	ØH		ØI	7 217		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	70 965	D7	70 965			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	59 583	IX	59 583			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF				
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	52 427	ML	52 427			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	1 050 484	MO	1 050 484		
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	67 150	MR	67 150		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	2 898	MT	80 311	MU	80 311		
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III			IY		NG	2 898	NH	1 250 373	NI	1 250 373			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW			
Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ					
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	22 959	2G	22 959				
TOTAL IV			I3		NJ		NK	22 959	2H	22 959				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							I4		ØK	2 898	ØL	1 403 880	ØM	1 403 880

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2024

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AB POP Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Expert-comptable Janvier 2024 - Etat préparatoire

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB POP										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développements		CY	54 549	EL	14 193	EM		EN	68 742		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	15 913	PF	4 500	PG		PH	20 413		
TOTAL I		RK	70 462	RM	18 693	RN		RO	89 155		
Terrains		PI		PL		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	20 916	QA	10 485	QB		QC	31 401		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	390 192	QE	105 374	QF	12 265	QG	483 301		
	Matériel de transport	QH	23 129	QI	13 430	QJ		QK	36 559		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	31 952	QM	12 223	QN	2 503	QO	41 672		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	466 189	QV	141 512	QW	14 768	QX	592 933		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		UN	536 651	UP	160 205	UQ	14 768	UR	682 088		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RJ	RV				
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				
	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et informat. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non versé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non versé (NS + NT + NU)	NY		Total général non versé (NW - NY)	NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaier						Z9		Z8			
Pertes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB POP					Néant ☒	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
	1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
		06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : AB POP		Néant ☐ *									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	22 959	UV		UW	22 959		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	5 698		5 698				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	3 199		3 199				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	527		527				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	12 541		12 541				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 60		1 60				
	Charges constatées d'avance			VS	7 450		7 450				
	TOTAUX			VT	52 534	VU	29 575	VV	22 959		
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	584 022		227 494		356 529			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	79 086		79 086						
Personnel et comptes rattachés		8C	65 138		65 138						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	45 179		45 179						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	10 113		10 113					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 726		2 726					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	36 760		36 760						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	3 626		3 626						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	826 651	VZ	470 122		356 529				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	226 468	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAGE Experts-comptables Janvier 2024 - Etat préliminaire.

Annexes 2024

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 307 214,01 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 223 140,85 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/03/2025 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement = 70 965

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	38 500	38 029	471	%
Frais de premier établissement	32 465	30 712	1 753	%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	70 965	68 742	2 223	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 403 880

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	130 548			130 548
Immobilisations corporelles	1 248 220	5 051	2 898	1 250 373
Immobilisations financières	20 793	2 166		22 959
TOTAL	1 399 561	7 217	2 898	1 403 880

Amortissements et provisions d'actif = 682 088

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	70 462	18 693		89 155
Immobilisations corporelles	466 189	141 512	14 768	592 933
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	536 651	160 205	14 768	682 088

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	38 500	38 029	471	5 ans
Frais de publicité	32 465	30 712	1 753	5 ans
Concess brevets licences	14 583	0	14 583	Non amortiss.
Autres immos incorporelles	45 000	20 413	24 587	10 ans
Outils industriel	52 427	31 401	21 026	5 ans
Instal./agenc. divers	1 050 484	483 301	567 184	de 6 à 10 ans
Matériel de transport	67 150	36 559	30 591	5 ans
Mat.bureau & informatique	23 692	17 511	6 181	5 ans
Mobilier	56 620	24 161	32 459	de 5 à 10 ans
TOTAL	1 380 921	682 088	698 833	

Etat des créances = 52 534

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	22 959		22 959
Actif circulant & charges d'avance	29 575	29 575	
TOTAL	52 534	29 575	22 959

Provisions pour dépréciation =

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Produits à recevoir par postes du bilan = 5 029

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	160
Disponibilités	4 869
TOTAL	5 029

Charges constatées d'avance = 7 450

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2024 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	10,00	10 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	10,00	10 000

Etat des dettes = 826 651

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	584 022	227 494	356 529	
Dettes financières diverses	36 760	36 760		
Fournisseurs	79 086	79 086		
Dettes fiscales & sociales	123 157	123 157		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 626	3 626		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	826 651	470 122	356 529	

Charges à payer par postes du bilan = 131 610

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	78 229
Dettes fiscales & sociales	53 381
Autres dettes	
TOTAL	131 610